

CHAPITRE II.

Féodalité. — Premiers rudiments de la chevalerie.

Après sa mort, les peuples germains sortirent brusquement de la voie où il les avait poussés et qui n'était pas la leur. Ils rentrèrent en possession de l'indépendance de leurs aïeux. Ils en firent à la vérité le plus mauvais usage, et ce fut du sein de l'anarchie et des plus profonds malheurs que sortit ce régime de guerre et de sang qu'on a appelé féodal. Ce régime, si inférieur par l'idée à celui que Charlemagne avait voulu établir, lui était supérieur par la réalité : il convenait au temps et aux hommes ; en un mot, il était possible. Si mauvais qu'il fût, d'ailleurs, il comportait une certaine amélioration qui se produisit en effet plus tard, et qui fut justement la chevalerie.

Pour comprendre toute l'étendue de cette amélioration, il faut jeter un rapide coup d'œil sur l'état de la société au moment de la formation féodale. On y verra d'ailleurs apparaître les premiers rudiments de la chevalerie.

Il n'y avait plus de roi, ou il n'y en avait plus qu'une ombre. Les méridionaux pensaient vivre « sous le règne de Dieu. » Si je l'ose dire, Dieu régnait bien mal, car jamais les peuples ne furent plus malheureux. Plus de grand pouvoir public, de grandes armées publiques pour défendre le territoire contre les ravageurs venus du Nord. Que peuvent les hommes seuls? Quelques-uns résistèrent vaillamment. Presque partout on fuyait les bords des fleuves, devenus les chemins du meurtre et du pillage. A défaut d'armée, on imagina de bâtir des forteresses. Les hauteurs se couvrirent de châteaux forts, d'épais donjons; quand on n'eut plus à se défendre contre les pirates, on continua d'en construire contre le voisin. La France, qui n'avait guère que quelques forteresses romaines en ruine, compta dès lors les châteaux forts par milliers. Dans un temps où il n'y avait guère de machines de siège, un donjon était inexpugnable : tube énorme d'épaisse maçonnerie, dressé tout debout en un lieu choisi, sans autre jour que de longues fentes, passage des flèches, et une porte étroite, passage des hommes; porte élevée souvent fort au-dessus du sol et praticable seulement avec une échelle. Si elle était au niveau du sol, un fossé la défendait, et l'on ne traversait le fossé que sur un point étroit et en zigzag, sans pouvoir éviter de prêter le flanc. Un

homme qui avait un donjon et de quoi soudoyer quelques soldats pouvait tout braver.

C'est ainsi que l'indépendance rentra dans les mœurs des peuples germains, modifiées d'ailleurs, comme on le voit, par le changement de lieu, de temps, d'état politique, et par les événements de plusieurs siècles.

Longtemps le donjon ne fut qu'un repaire de malfaiteurs. Brigandages, routes interceptées, incendies sans nombre, combats sans autre cause que la cupidité et sans autre loi que la force, voilà sous quelles couleurs les chroniqueurs contemporains nous peignent cette époque. L'état de guerre était si profondément enraciné dans les mœurs, que deux ou trois cents ans plus tard les sages coutumes de Beaumanoir étaient encore obligées de reconnaître à tout gentilhomme le droit de guerroyer. Elles réduisirent au quatrième degré de parenté la solidarité des querelles; mais, au commencement, tous les parents de deux hommes qui se querellaient étaient impliqués, et même tous ceux qui se trouvaient présents.

Il y avait au pays de Sens, vers le commencement du xi^e siècle, une famille noble dont la prospérité excitait l'envie des seigneurs du voisinage. L'acquisition d'une nouvelle terre mit le comble à leur haineuse jalousie, et l'un d'eux, quand la vendange de ce domaine fut mûre, s'y précipita

avec ses hommes d'armes pour en disputer la récolte aux légitimes propriétaires. Combien dura cette querelle, qui d'abord semble comique? Trente ans et plus, et onze membres de la famille attaquée y perdirent la vie ; sans doute la famille des agresseurs ne fit pas de moindres pertes. Voilà un exemple de ce qui se passait partout, et j'ai cité à dessein ce trait à cause de l'obscurité des personnages et de l'exiguïté du débat. On en ajouterait aisément beaucoup d'autres.

Dans ce désordre universel se forma et se consolida lentement la hiérarchie féodale, qui le régla un peu. Certaines obligations lièrent le vassal au seigneur, mais assez légères pour ne point diminuer sensiblement l'indépendance de chacun. Ainsi les vingt, trente ou quarante jours que le vassal devait aux querelles de son seigneur lui laissaient onze mois pour les siennes; il en restait dix au vavasseur, et ainsi de suite. Ainsi les obligations pécuniaires n'étaient point de véritables impôts, mais de simples *aides* dans les circonstances les plus importantes de la vie du seigneur ou de celle de sa famille. Ainsi encore le vassal pouvait renoncer l'obéissance due au seigneur, si celui-ci lui manquait de justice. Le seigneur était donc, du moins à l'égard de ses vassaux nobles, et réserve faite des vilains et des serfs, un peu le chef de bande de la Germanie et un peu un chef de famille.

Ce double titre désignait le seigneur au vassal quand celui-ci, ou quand son fils, ou quelqu'un des siens voulait recevoir ses premières armes d'une main respectée. Cette cérémonie n'était jamais tombée tout à fait en désuétude. Charlemagne fit venir d'Aquitaine son fils Louis pour lui donner solennellement l'épée. Louis le Débonnaire la ceignit à son tour à Charles le Chauve. Cette cérémonie, ne pouvant plus se faire, comme au temps de Tacite, dans des assemblées publiques qui n'existaient plus, devait être naturellement transportée, comme la justice, comme le ban militaire, à la cour du seigneur tenant sa cour plénière, son *tincl*. Le rite compliqué de l'hommage et de l'investiture féodale lui fut appliqué, et son importance s'accrut chaque jour. Le seigneur se plut à acquérir de nouveaux droits au respect et au dévouement du vassal. Le vassal fut ravi d'attirer l'attention sur son entrée dans la carrière des armes par une scène où le seigneur et lui étaient les acteurs en présence d'une foule nombreuse.

Simple encore et toute militaire au XI^e siècle, la cérémonie de l'armement avait pourtant assez d'importance pour être un signe d'aristocratie militaire. Le titre acquis était, dans l'idiome vulgaire, celui de chevalier. Il y a aujourd'hui une grande différence entre un *chevalier* et un *cavalier* : on voit beaucoup de chevaliers qui ne sont jamais

montés à cheval, et beaucoup de cavaliers qui sont très-peu chevaliers. Dans l'origine, *chevalier* voulait dire simplement homme de cheval; puis le mot s'anoblit et ne fut plus appliqué qu'à ces guerriers choisis et consacrés qui formaient la cavalerie par excellence. Ils n'étaient pas toute la cavalerie d'une armée : le chapelain de Godefroy de Bouillon, qui a vu et raconté la première croisade, distingue déjà parfaitement les chevaliers (*militēs*, il écrit en latin) de ceux qui, sans porter ce titre, étaient pourtant à cheval. Quant à l'infanterie, elle ne recrutait plus que les vilains, les *communiers*. Le noble guerrier était inséparable de son cheval et ne combattait jamais à pied qu'en une nécessité. En guerre, en paix, il chevauchait toujours : on ne pouvait pas mieux appliquer le nom de chevalier.

Ce nom fut, je pense, dans le principe, donné avec les premières armes. Plus tard, par cet esprit hiérarchique qui envahit au moyen âge les institutions et les mœurs, le vassal ne reçut plus avec l'épée que le simple titre d'écuyer. Celui de chevalier, désormais plus haut, fut réservé pour les guerriers éprouvés et se donna avec la lance.

Un trait qui reparut vivement alors dans le caractère des Germains, quand la cupidité et les passions basses commencèrent à se modérer, ce fut ce farouche orgueil et cette fougue emportée

qui les poussaient à un perpétuel emploi de leur épée sans aucun but ni noble ni vil, pour le seul plaisir d'exercer leur force exubérante et de rendre leur nom terrible. Il semblait qu'ils voulussent faire descendre sur la terre le Walhalla chassé des cieux; ils s'enivraient de provocations et de défis; ces hommes du Nord semblaient toujours avoir sur les lèvres le *moi* de Médée, femme scythe, ce moi héroïque, souvent insensé, qui aime à braver le monde pour se sentir supérieur à lui. Quand les chefs de la première croisade parurent, pour prêter hommage, devant le trône d'Alexis, empereur de Constantinople, eux debout sous leurs armures de fer et leurs cottes d'armes brillantes, lui assis dans la pourpre et l'or, un certain Robert, comte de Paris, sortant de la foule et montant les degrés du trône, vint s'asseoir sans façon auprès du monarque de l'Orient. Baudoin de Flandre, qui était un seigneur de beaucoup d'éducation, le tira par le bras, l'engageant à plus de convenance et au respect des usages du pays. « Vraiment, répondit le chevalier, voilà un plaisant rustre, qui est assis pendant que tant d'illustres capitaines sont debout. » L'empereur se fit expliquer ces paroles et ne dit mot; après la cérémonie, il retint Robert et l'interrogea sur sa naissance et son pays. Je ne sais si l'insolent chevalier prit pour un cartel la curiosité d'Alexis: « Je suis, répondit-il bravement, je

suis Français, de la noblesse la plus illustre. Je ne sais qu'une chose, c'est que dans mon pays on voit près d'une église une place où se rendent tous ceux qui veulent signaler leur valeur. J'y suis allé souvent sans que personne ait osé se présenter devant moi. »

On se battait alors devant les églises; on y danse aujourd'hui : cela vaut mieux. C'était partout comme au pays de Robert; une place, un carrefour étaient le rendez-vous connu des vaillants hommes de la contrée. Tel qui, en se levant le matin, avait fantaisie d'acquérir de la gloire ce jour-là, s'en allait sous son armure et sur son grand cheval s'y poser en faction. Les chevaliers qui passaient étaient provoqués : les uns acceptaient, les autres refusaient le défi, selon leur valeur et la réputation du provocateur.

De ces défis aux tournois, il n'y a qu'un pas. Au lieu de combattre dans la solitude ou devant des manants attroupés, on devait préférer de combattre devant une société choisie et sous les yeux de juges compétents. D'ailleurs à toute société naissante il faut des fêtes. Le seigneur terrien du XI^e siècle ne pouvait faire moins pour ses chevaliers que le chef germain pour ses compagnons. Il devait quelques divertissements à ses vassaux. Une société guerrière veut des fêtes guerrières. Les Germains en avaient toujours eu. Dans les forêts de la Germanie,

les jeunes guerriers donnaient à tous le spectacle de leur adresse en sautant nus par-dessus des épées nues. C'était un simple tour de force. On trouve au ix^e siècle la trace de fêtes militaires un peu plus savantes. Après la bataille de Fontanet, Charles le Chauve et Louis de Germanie se donnèrent le spectacle d'un combat simulé : les deux armées alliées et le peuple du voisinage formaient un vaste cercle ; deux troupes égales marchèrent l'une contre l'autre ; l'une prit la fuite, l'autre la poursuivit ; les deux rois, à cheval avec leur troupe favorite, se chargèrent en agitant leurs lances et leurs javelots. On admira, comme un rare exemple de politesse et de douceur, qu'il n'y eût ni un coup porté, ni une injure prononcée. Ce fut un divertissement militaire et point un combat. Nos soldats font ainsi la petite guerre. Ce n'était pas encore le tournoi.

Les hommes du xi^e siècle, affranchis de la discipline romaine qui pesait sur les sujets des Carlovingiens, rendus à toute l'irrégularité, à tout le caprice, à toute la violence de mœurs des Germains primitifs, ne se fussent point contentés d'un spectacle si pâle. Il leur fallait de plus sérieuses images de la guerre, où ne manquât ni le danger, ni le sang, ni l'orgueil de la victoire. Il paraît que les tournois consistèrent d'abord dans les *combats à la foule*. Deux troupes égales engageaient une lutte confuse, une mêlée qui flottait et *tournoyait* dans l'arène :

d'où le nom de *tournoi*. Ce mode fut conservé; mais généralement les combats d'un petit nombre contre un petit nombre et, mieux encore, d'un contre un, furent préférés. On était plus en vue dans le combat singulier, et la victoire n'était pas partagée. Les tournois existaient sans doute depuis longtemps, lorsque Geoffroy de Preuilly, seigneur de Touraine, en donna les règles en 1066. Il passe ordinairement pour les avoir fondés. Allemands, laissez-lui cette gloire. Le tournoi ne devint un trait des mœurs de l'Europe qu'après qu'il eut subi les règles de l'ingénieux seigneur de Touraine. Ces règles distinguaient déjà trois exercices, le pas d'armes, la joute, le tournoi proprement dit. Elles donnèrent à un spectacle toujours féroce plus d'ordre, de diversité et d'élégance. Cinquante ans après, tout l'Occident raffolait des tournois. Un siècle et demi plus tard, les Français en portèrent l'usage dans l'empire grec. Le tournoi à la mode de France eut toujours une sorte d'excellence chez les autres peuples. Des chroniqueurs l'appellent même *combat gaulois*.
